
Nom : Prénom : Groupe : Note :

N.B : Les réponses doivent être directes

**Université de M'sila
Faculté de Technologie
Département de Génie Civil**

Niveau : 3 années Licence GC.

Année Universitaire : 2021/2022

Module: P.G.C

Durée : 1.30^h

Corriger type

EMD PGC

1. L'entrepreneur : est la personne physique ou morale chargée de l'exécution des travaux conformément aux documents contractuels et réglementaires. Il est responsable de l'organisation du chantier et de la sécurité du personnel durant le délai d'exécution des travaux. **(1pts)**

2. Définition et rôles des intervenants sur le chantier

En règle générale, les principaux intervenants que l'on va régulièrement rencontrer sur un chantier communal sont au nombre de quatre (4) ; ce sont :

- le maître d'ouvrage ;
- le maître d'ouvrage délégué, ou l'assistant au maître d'ouvrage ;
- le maître d'œuvre ;
- l'entrepreneur *(et/ou ses sous-traitants)*. **(1pts)**

3. Les tunnels

Pour les tunnels, le béton est soit coulé en place, soit utilisé sous forme préfabriqués. **(1pts)**

4. Les types de ciments

Pour la marque NF associée au marquage CE, que les produits bénéficient de garanties complémentaires sur leur composition, leurs performances et leur contrôle. La norme de référence des ciments courants est la norme européenne EN 197-1 publiée par l'AFNOR sous la référence NF EN 197-1

1. Ciments Portland CEM I
2. Ciments Portland composés (1) CEM II / A ou B
3. Ciments de haut-fourneau CEM III / A, B ou C
4. Ciments pouzzolaniques CEM IV / A ou B
5. Ciments composés CEM V / A ou B. **(4pts)**

5. Les fouilles :

Définition : Les fouilles sont des trous exécutés pour recevoir le béton de propreté et de fondation de l'ouvrage. Il s'agit de trous exécutés après l'implantation de l'ouvrage. **(1pts)**

6. les deux types principaux

Les fondations superficielles sont de deux types principaux :

- Isolées
- Filantes. **(2pts)**

Nom : Prénom : Groupe : Note :

N.B : Les réponses doivent être directes

7. Le bâtiment

Le béton a sa place dans les bâtiments d'habitation (logements), écoles, hôpitaux... aussi bien que dans les constructions liées à l'activité professionnelle (usines, ateliers, commerces, bureaux) ou dans des réalisations diverses (socioculturelles, sportives ou de loisir...). **(1pts)**

8. Rôle de l'installation de chantier

- Organiser le déroulement du chantier
- Ordonner le chantier
- Positionner les éléments. **(2pts)**

9. Le maître d'ouvrage

Est la personne physique ou morale pour le compte de laquelle les travaux sont exécutés. **(1pts)**

10. Les fondations :

Définition : les fondations constituent l'infrastructure d'un bâtiment, c'est-à-dire tout ce qui se trouve en contact avec le sol. Les fondations forment la base de l'ouvrage qui se trouve en contact direct avec le terrain. Les fondations transmettent et répartissent les charges et les efforts de la construction pour réaliser un équilibre stable. **(1pts)**

11 Les ponts

Les progrès techniques et, en particulier, l'évolution des caractéristiques du béton, permettent de réaliser des portées atteignant 800 m. **(1pts)**

12-Le Décoffrage : après la prise du béton, celui-ci durcit et devient résistant lorsque le béton est suffisamment sec, il faut alors retirer le moule. Cette opération est le décoffrage. **(1pts)**

13. Le maître d'œuvre : est la personne physique ou morale qui, pour sa compétence technique, est chargé par le Maître d'Ouvrage ou par la personne responsable du marché de diriger et de contrôler l'exécution technique des travaux et de proposer leur réception et leur règlement ; si le Maître d'Œuvre est une personne morale, il désigne une personne physique qui a seule qualité pour le représenter. **(2pts)**

14. LES FONDATIONS FILANTES

Lorsque la descente de charges n'est plus concentrée (sous un mur classique), on met logiquement en œuvre une fondation de type filante, c'est à dire continue sous l'objet fondé. Calcul de la largeur par égalisation de la descente de charge. **(1pts)**